

# Contresens à propos du plan B(lair)

10 juin 2005

**Selon des commentateurs, le non français, en rejetant les avancées sociales et politiques que le traité constitutionnel européen était réputé contenir, aurait réduit à néant la poursuite de l'intégration politique et discrédité ses défenseurs. Pis, ce non donnerait aujourd'hui à Tony Blair toute latitude pour construire l'Europe de ses souhaits : une Europe des marchés, de la flexibilité et des privatisations. Le plan B(lair) - la boîte de Pandore ouverte par le non français - s'énonce avec clarté. Le problème est que sa lecture repose sur une série de contresens. Le plan B (lair) existe certes, mais il est en action... depuis 1997, date de l'arrivée au pouvoir du premier ministre britannique !**

Que ces commentateurs feignent d'en découvrir la réalité dans l'après-référendum français est assez étonnant. Que ne l'ont-ils combattu pendant les huit années qui viennent de s'écouler ! La Grande-Bretagne blairiste est en effet l'opposante la plus acharnée à toute intégration sociale significative. Le traité de Barcelone et l'Agenda de Lisbonne ont été deux étapes importantes de la mise sur orbite de l'Europe libérale chère aux néotravailleurs britanniques.

Contrairement aux idées reçues en France, Tony Blair n'est pas opposé au traité constitutionnel. Il considère que ce texte constitue une " *étape sensée pour aller de l'avant* » et que l'Europe " *va devoir adopter des règles communes, à peine de ne pouvoir bien fonctionner* » (Financial Times du 6 juin). Il a d'ailleurs récemment ouvert la porte à un véritable plan B, qui verrait les Etats membres s'accorder sur les parties du traité à sauvegarder.

M. Blair s'est, certes, progressivement rallié à l'idée de Constitution. Mais lorsque sa dernière mouture a été ratifiée, il s'est félicité d'avoir imposé la vision britannique de l'Europe au coeur du document. Aucune des " *lignes rouges* » tracées par le premier ministre britannique n'a été franchie par les conventionnels : aucun pas vers l'harmonisation fiscale ou sociale ; aucune référence à un gouvernement économique européen, synonyme de " *rigidité* », ni de remise en cause des lois antisyndicales de l'ère Thatcher.

M. Blair a également obtenu gain de cause en ce qui concerne la Charte des droits fondamentaux : les droits qu'elle prescrit n'ont de portée qu'à l'égard des actes de l'Union. Il a pu déclarer à la Chambre des communes que la Charte " *ne créait aucun droit nouveau* » dans la législation britannique. Des droits fondamentaux s'appliquant à la carte et au bon vouloir des Etats membres, voilà un universalisme bien singulier !

Ce marché de dupes est aujourd'hui dénoncé par les syndicats britanniques qui, les uns après les autres, prennent position contre la Constitution.

Valéry Giscard d'Estaing a donné suite à toutes les exigences britanniques en faveur du moins-disant social. Aucun représentant social-démocrate à la Convention n'a pu ou n'a voulu combattre la constitutionnalisation de ce " *déficit social* ». Will Hutton, journaliste économique pro-traité et proche de Tony Blair, a regretté l' " *intransigeance blairiste* » sur les questions sociales. Selon lui, elle expliquerait dans une large mesure le non français.

Le point d'équilibre entre considérations sociales et libéralisme économique qui devait former la clé de voûte de cette Constitution n'a pu être atteint. La vision libérale des Britanniques l'ayant nettement emporté, le traité n'a pu devenir le texte de compromis qu'il aurait dû être.

Le non français gêne Tony Blair pour deux raisons. La première est liée à la conjoncture politique. Londres prendra la présidence de l'Union le 1er juillet. Depuis longtemps, Tony Blair a émis le souhait de relancer l'Agenda de Lisbonne. Il entend se concentrer sur le volet prônant la flexibilité au coeur de l'économie européenne, et proposer aux autres Etats membres un calendrier de " *réformes* » structurelles libérales.

Un autre chantier est également prévu : la reprise en l'état de la directive Bolkestein sur les services, qu'il soutient sans réserve.

Le vote du 29 mai est venu perturber ses plans. La présidence de l'Union forcera M. Blair à adopter un ton plus conciliateur, plus rassembleur, ce qui freinera d'autant sa capacité à défendre son agenda libéral. En outre, le non français a été perçu à Londres comme l'expression d'une opposition de gauche à l'Europe libérale. Le basculement d'une majorité d'électeurs socialistes contre le traité a été relevé dans les cercles du New Labour.

Le premier ministre britannique sait également que des Français politisés suivront de près le résultat des sommets européens à venir. Bref, il lui sera plus compliqué de négocier avec des partenaires consentants ou ambivalents les différents chapitres de son programme. Comment Jacques Chirac pourrait aujourd'hui laisser passer la directive Bolkestein après la large victoire du non ?

Ce non français dérange encore M. Blair pour une autre raison. Impopulaire en Grande-Bretagne, il devait passer la main à Gordon Brown, son ministre des finances, en 2006, à l'issue du référendum sur la Constitution. Il estimait que si les 24 Etats membres ratifiaient le traité, le peuple britannique surmonterait son euroscepticisme et, dans une réaction mêlant pragmatisme et orgueil national, voterait en sa faveur. Le slogan de campagne du gouvernement était déjà prêt : " *Votez oui ou la Grande-Bretagne devra quitter l'Union européenne.* »

Ce pari, risqué, avait pourtant toutes les chances de réussir. Il aurait permis à Tony Blair de quitter la scène britannique sur un coup d'éclat, de s'attirer la reconnaissance éternelle de ses collègues européens et... d'espérer devenir l'un des premiers présidents du Conseil européen. Une fois encore, le non français est venu contrarier ce plan et a rendu incertaine la date de son départ de Downing Street. Le voilà soupçonné - à tort - de vouloir enterrer une Constitution moribonde.

En annonçant la suspension du processus de ratification par voie de référendum, le premier ministre n'avait en fait qu'un seul objectif : s'éviter une défaite assurée lors de la consultation populaire.

Ainsi, le plan B(lair) n'est pas la bête libérale sortie des urnes françaises. Il est la conséquence de l'incurie des partisans de tous bords de l'Europe politique ; de leur inaction, leurs tergiversations, leurs reculs, leur référence incantatoire à l' " *Europe sociale* », si peu souvent suivie de mesures concrètes.

Le non français met en demeure les défenseurs de l'Europe sociale de joindre enfin l'acte à la parole, en livrant réellement bataille contre l'Europe des marchands, d'inspiration britannique.

Philippe Marlière